



Motions soumises au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire des 11 & 12 juin 2021

Motion 1

Le Conseil d'administration des Centres Internationaux Francophones propose à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, d'approuver les nouveaux statuts de l'Association « Centres Internationaux Francophones ». Les modifications principales sont :

- Modification de l'exercice de l'Association. Celui ci sera maintenant du 1^{er} juillet au 30 juin.
- Modification du financement de l'Association de la dotation par un « per capita »

Motion 2

Le Conseil d'administration des Centres Internationaux Francophones propose à l'Assemblée Générale, après en avoir en avoir pris connaissance, d'approuver le nouveau Règlement Intérieur de l'Association « Centres Internationaux Francophones » modifié pour l'adapter aux nouveaux statuts. Les changements portent principalement sur les 2 points suivants :

- le Conseil d'Administration peut décider d'ouvrir les candidatures à un Lions, non Délégué de District.
- le Conseil d'Administration peut décider de nommer un membre du Bureau des Anciens des CIF au poste de Président de l'AMICIF